# En pleine crise énergétique, les contradictions françaises

**Avec les tensions liées à l'énergie, le sujet des prix de l'électricité revient.**

**Plusieurs pistes sont sur la table pour mieux bénéficier des atouts du parc nucléaire.**

**Mais les intérêts des consommateurs, des industriels et d'EDF ne convergent pas toujours.**




À peine le chauffage allumé, la question du prix de l'électricité revient. Cela devrait être aussi un des nombreux sujets inflammables de la présidentielle. Sébastien Lecornu a même allumé la mèche début octobre en disant que *« le prix de l'électricité ne doit pas augmenter cet hiver »*.

Mais l'engagement du gouvernement à contenir les factures laisse les experts dubitatifs, tant ses marges de manœuvre sont limitées, sauf à encourager *« la flexibilité »*, en consommant aux heures les moins chères.

Car depuis la disparition, fin 2025, du mécanisme « Arenh » qui obligeait EDF à céder à ses concurrents une partie de sa production nucléaire à bas prix, le tarif réglementé de l'électricité (TRV), qui concerne plus de la moitié des ménages, repose pour un bon tiers sur les prix du marché de gros, qui ont bondi de 40 % depuis janvier.

Certes, l'évolution est lissée sur deux ans, mais cela ne devrait pas suffire à éviter une augmentation en février prochain du tarif, qui est révisé deux fois par an. En septembre, le prix moyen sur les marchés de gros était autour de 140 €/MWh, contre 35 €/MWh, il y a un an. D'après Nicolas Goldberg, directeur associé chez Colombus Consulting, *« l'application de la formule devrait aboutir à une augmentation du TRV de 3 à 4 % en février, si les prix de gros restent à ce niveau d'ici à la fin de l'année »*.

La Commission de régulation fait une proposition l'exécutif, qui tranche. *« Mais à quelques mois de la présidentielle, le sujet est délicat pour le gouvernement, déjà coincé par la flambée des carburants. En plus, EDF devrait annoncer, fin février, des profits importants et il y a fort à parier que certains réclameront que l'argent soit rendu aux Français »*, résume un bon connaisseur.

## Le parc nucléaire devrait fonctionner plus longtemps

**Les réacteurs nucléaires d'EDF devraient pouvoir fonctionner au-delà de soixante années d'activité, estime l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), dans un avis publié le 21 octobre. Elle estime ne pas avoir *« identifié, en l'état des connaissances »*, d'obstacles à la poursuite de leur fonctionnement *« pour lesquels EDF n'aurait pas des leviers d'action »*. La majorité des 57 réacteurs nucléaires en activité dans l'Hexagone ont été mis en service dans les années 1980 et leur âge moyen est aujourd'hui de 41 ans.**

À l'heure où la France cherche à s'électrifier, la question du mécanisme de fixation des prix revient dans la campagne. L'idée d'une réduction des taxes circule d'un bout à l'autre du spectre politique. *« Pour réduire les taxes sur l'électricité, on pourrait augmenter celles sur le gaz qui sont beaucoup moins élevées »*, note Joseph Delatte, expert énergie à l'institut Montaigne. Un scénario sensible, avec 10,5 millions de foyers chauffés au gaz.

Autre piste, le découplage avec les prix européens. Aujourd'hui, la fixation des prix sur les marchés de gros est fondée sur le principe de la tarification marginale. Aux heures de pointe, matin et soir, sur un marché européen interconnecté, le prix de l'électricité est donc calé sur la production des centrales à gaz. C'est vrai l'hiver, quand on allume les radiateurs, mais cela a aussi été le cas cet été, avec la climatisation.

Or, depuis le début de l'année, les cours du gaz ont quasiment triplé, en raison notamment de la guerre dans le golfe Persique. *« Résultat, les prix sur les marchés à terme de l'électricité, pour livraison en 2028, 2029 et 2030, ont progressé de 15 à 20 % depuis le début de l'année »*, rappelle Hugo Larricq, directeur général de Mon courtier énergie.

Comparativement, la France s'en tire toutefois mieux que ses voisins. Du fait de son parc nucléaire amorti, ses prix sont 13 % sous la moyenne de l'UE pour les ménages en 2025 et 16 % pour les entreprises. Raison pour laquelle beaucoup réclament une plus forte décorrélation des prix de l'électricité avec les prix de marché européen.

*« Si un consensus se dessine, c'est bien sur l'idée que la France doit pouvoir mieux bénéficier des atouts de son parc nucléaire, avec la stabilité et la visibilité des prix qu'il procure »*, souligne Cécile Maisonneuve, fondatrice du cabinet Decysive. C'est là que ça se complique : contrairement à ce qu'on entend parfois, la France n'est pas privée de ses recettes nucléaires. Lorsque les prix montent c'est EDF qui en profite, avec 30 milliards de résultats nets cumulés entre 2023 et 2025.

*« C'est pourquoi la question qu'on devrait se poser est moins celle de la baisse des prix que du partage des profits : veut-on que les milliards de nos exportations bénéficient aux consommateurs et à l'électrification des usages, aux industriels, aux data centers ou à EDF pour financer ses futurs EPR ? »*, pose un observateur.

Pour les promoteurs de la réindustrialisation, il est urgent d'enfin faire du nucléaire tricolore, décarboné et bon marché, un argument d'attractivité. *« Nous pourrions exclure une partie de l'électricité nucléaire du prix de marché européen, soit 15 % à 20 % des volumes, afin de les réserver à l'industrie »*, préconise Olivier Lluansi, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et ancien conseiller industriel à l'Élysée.

Ce dispositif, qui ressemble à un retour de l'Arenh, *« pourrait être corrigé de ses défauts en donnant de la visibilité à la fois aux consommateurs et à EDF, avec un prix plancher et un prix plafond »*, précise Nicolas Golberg. Les spécialistes appellent cela un « CFD » ou « contrat pour différence ». En clair, des contrats de long terme, dans lesquels EDF vendrait sa production aux fournisseurs et aux industriels.

*La France s'en tire toutefois mieux que ses voisins. Du fait de son parc nucléaire amorti, ses prix sont 13 % sous la moyenne de l'UE pour les ménages en 2025.*

Un tel mécanisme pourrait-il être validé par la Commission européenne, désormais moins hostile au nucléaire ? *« Oui, car la réforme adoptée en 2024 ouvre précisément cette possibilité »*, juge Patrice Geoffron, directeur du centre de géopolitique de l'énergie à l'Université Paris Dauphine.

À l'époque, la ministre de la transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, s'était beaucoup investie pour convaincre la Commission d'accepter que la France puisse céder sa production nucléaire, par des contrats de long terme. Mais EDF freinait, ne jugeant pas cela assez rentable, et préférant vendre directement sur le marché.

L'entreprise mettait alors en avant les énormes investissements pour moderniser son parc et de nouveaux réacteurs. Preuve d'une certaine schizophrénie au sommet de l'État actionnaire, l'électricien tricolore avait reçu le soutien de Bercy, bien content de récupérer la majeure partie des dividendes générés. Espérons que les candidats à la présidentielle seront plus transparents.

**Jean-Claude Bourbon, avec Julie de la Brosse**